

Comité du programme et budget

Vingt-troisième session
Genève, 13 – 17 juillet 2015

SITUATION FINANCIERE A LA FIN DE 2014 : RESULTATS PRELIMINAIRES

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document porte sur les données préliminaires à la fin de 2014, qui sont soumises à vérification et seront présentées officiellement au Comité du programme et budget (PBC) à sa session de septembre 2015 en tant qu'états financiers vérifiés pour 2014.
2. Le présent document vise à donner aux États membres des informations générales concernant le projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017.
3. Il convient de rappeler que depuis 2010, les états financiers de l'OMPI sont établis conformément aux normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), tandis que le budget de l'Organisation continue d'être établi sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée ("convention budgétaire"), conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'Organisation. Les tableaux ci-dessous indiquent les recettes et les dépenses¹ sur la base de la comptabilité d'exercice modifiée et les ajustements correspondants au titre des normes IPSAS, le cas échéant.
4. Le tableau 1 donne un aperçu des résultats préliminaires de l'OMPI et des paramètres financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014. Il fournit également des données sur le niveau des activités d'enregistrement dans les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les diagrammes 1 et 2 indiquent la répartition des recettes et des dépenses de l'OMPI respectivement, sur une base budgétaire.
5. Au moment de l'établissement du présent document, les résultats relatifs au premier trimestre de 2015 n'étaient pas encore disponibles. Toutefois, conformément à la pratique

¹ Les chiffres relatifs aux fonds fiduciaires ne sont pas pris en considération.

actuelle, les résultats du premier trimestre seront mis à disposition sur l'Observatoire de l'OMPI, sur l'Internet.

Le tableau 1 présente les résultats préliminaires et les paramètres financiers à la fin de 2014.

Tableau 1. Résultats préliminaires et paramètres financiers à la fin de 2014 (non vérifiés)

(en millions de francs suisses)

À la fin de décembre 2014

	Budget 2014-2015 approuvé	Budget 2014-2015 après virements ¹	Montants effectifs pour 2014 (non vérifiés)	Montants effectifs pour 2014 par rapport au budget ²
RECETTES				
Contributions	35,2		17,6	50%
Recettes provenant des taxes				
Système du PCT	545,6		295,1	54%
Système de Madrid	114,6		55,6	48%
Système de La Haye	8,6		3,2	37%
Système de Lisbonne ³	0,0		0,0	-
<i>Total, recettes provenant des taxes</i>	668,8		353,9	53%
Autres recettes	9,3		7,2	77%
Total, recettes (base budgétaire)	713,3		378,7	53%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes	(20,3)		(16,6)	82%
Total, recettes après ajustements IPSAS	693,0	n.d.	362,1	52%
DÉPENSES				
Dépenses de personnel	447,0	446,3	208,5	47%
Autres dépenses	227,0	227,7	100,3	44%
Total, dépenses (base budgétaire)	674,0	674,0	308,8	46%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	17,0		10,3	60%
Total, dépenses après ajustements IPSAS	691,0		319,1	46%
Résultat opérationnel	2,0	n.d.	43,1	n.d.
Dépenses prélevées sur les réserves			(35,2)	
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses prélevées sur les réserves			29,1	
Dépenses prélevées sur les réserves après ajust. IPSAS	n.d.	n.d.	(6,1)	n.d.
Résultat global	n.d.	n.d.	37,0	n.d.
ACTIVITÉS D'ENREGISTREMENT				
Nombre de demandes PCT	422 500		214 100	51%
Nombre d'enregistrements et de renouvellements dans le système de Madrid	141 500	n.d.	68 159	48%
Nombre d'enregistrements et de renouvellements dans le système de La Haye	13 302		5 406	41%

¹ Le budget 2014-2015 après virements indique uniquement les dépenses. Il rend compte du budget des programmes corrigé des virements opérés au cours de l'exercice biennal conformément à l'article 5.5 du Règlement financier.

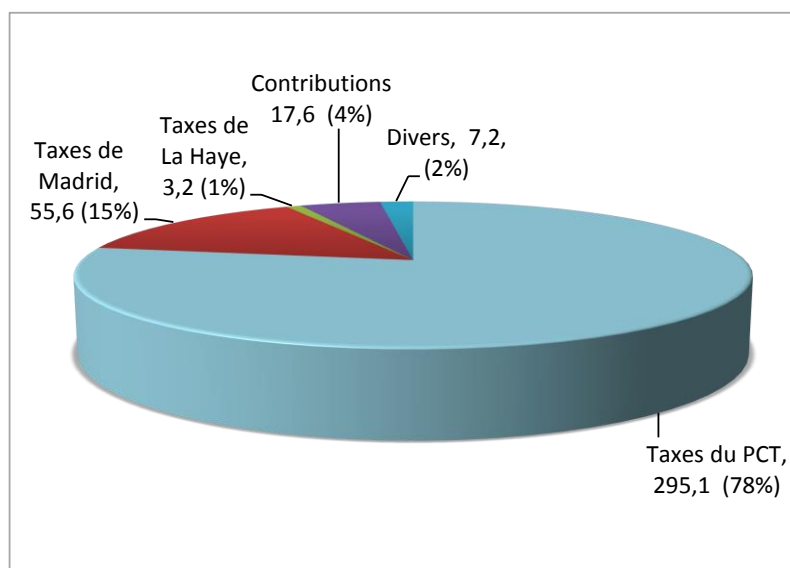
² La comparaison pour les chiffres relatifs aux recettes et à l'enregistrement est effectuée sur la base des estimations figurant dans le programme et budget approuvé, alors que les chiffres relatifs aux dépenses sont comparés au budget après virements.

³ Recettes provenant des taxes perçues dans le cadre du système de Lisbonne : budget 2014-2015 (8000 francs suisses), montant effectif pour 2014 (40 000 francs suisses).

Note : la somme des différents éléments ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

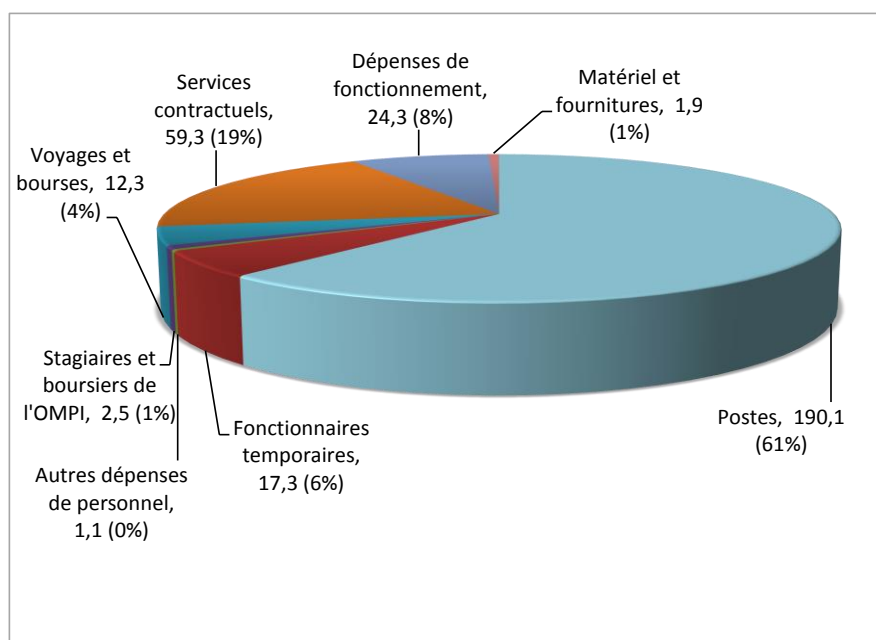
6. Le diagramme 1 fournit des informations sur la répartition des recettes de l'OMPI en 2014 (recettes budgétaires hors fonds fiduciaires et ajustements IPSAS).

Diagramme 1 : recettes en 2014 par source de recettes
(en millions de francs suisses)

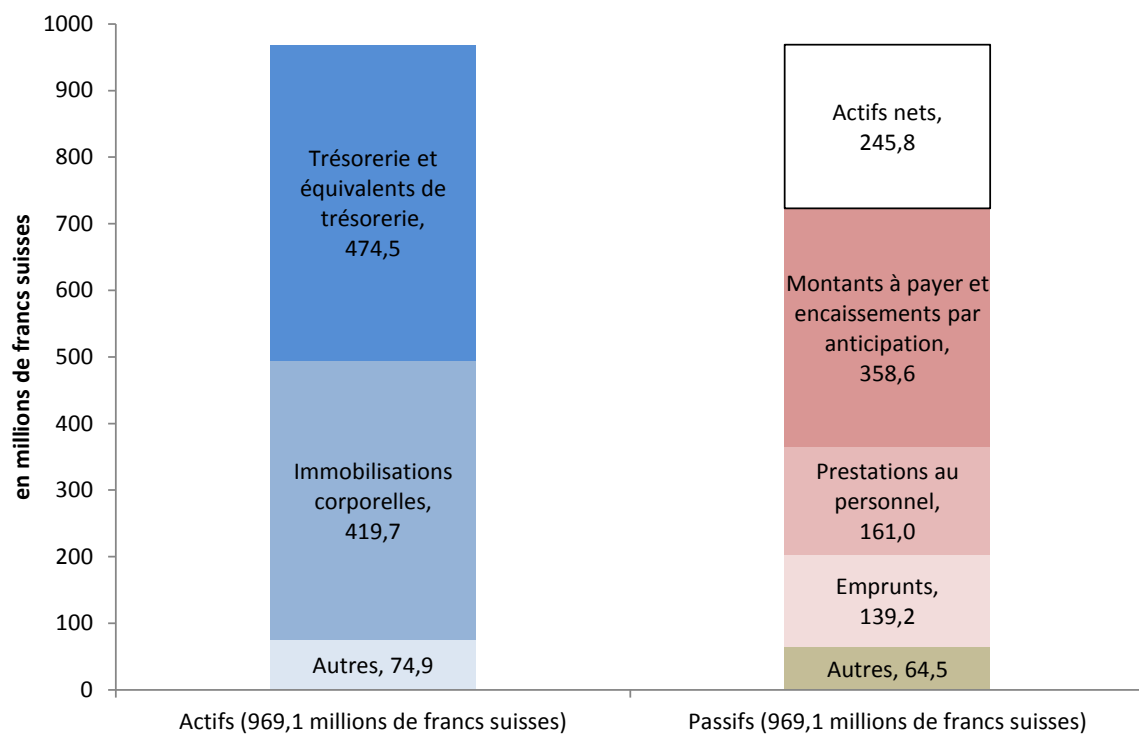


7. Le diagramme 2 fournit des informations sur la répartition des dépenses de l'OMPI en 2014 (hors réserves, fonds fiduciaires et ajustements IPSAS).

Diagramme 2 : dépenses en 2014 par objet de dépenses
(en millions de francs suisses)



8. Le diagramme 3 fournit des informations sur le montant total des actifs, le montant total des passifs et les actifs nets (réserves) de l'Organisation à la fin de 2014.



9. Le tableau 2 présente les taux d'utilisation du budget par programme en 2014.

Tableau 2. Dépenses en 2014 par programme

(en milliers de francs suisses)

À la fin de décembre 2014

	Budget 2014-2015 approuvé	Budget 2014-2015 après virements	Dépenses en 2014	% des dépenses 2014-2015 par rapport au budget 2014-2015 après virements
1 Droit des brevets	4 950	5 155	2 601	50%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	6 162	5 539	2 444	44%
3 Droit d'auteur et droits connexes	16 430	16 805	7 676	46%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 864	6 372	3 152	49%
5 Système du PCT	197 973	196 964	90 688	46%
6 Systèmes de Madrid et Lisbonne	55 245	55 274	25 733	47%
7 Arbitrage, médiation et noms de domaine	11 175	11 221	4 737	42%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	4 341	3 677	1 450	39%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	32 325	32 383	13 592	42%
10 Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie	8 443	8 349	3 803	46%
11 Académie de l'OMPI	11 883	11 484	5 684	49%
12 Classifications et normes internationales	7 317	7 197	3 552	49%
13 Bases de données mondiales	4 692	4 810	2 124	44%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 539	7 049	3 250	46%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	11 628	11 995	5 152	43%
16 Économie et statistiques	5 336	4 893	2 339	48%
17 Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	3 989	4 207	1 872	44%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	6 938	6 576	3 085	47%
19 Communications	17 257	16 539	8 013	48%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	12 435	13 144	4 974	38%
21 Direction générale	18 945	20 306	9 097	45%
22 Gestion du programme et des ressources	28 032	28 181	13 681	49%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	23 561	24 633	12 191	49%
24 Services d'appui généraux	47 400	47 436	23 108	49%
25 Technologies de l'information et de la communication	45 269	46 345	22 957	50%
26 Supervision interne	5 116	5 062	2 329	46%
27 Services de conférences et services linguistiques	41 117	40 151	17 882	45%
28 Sûreté et sécurité	10 786	10 792	5 360	50%
29 Projets de constructions	834	823	350	43%
30 PME et innovation	6 696	5 508	2 558	46%
31 Système de La Haye	7 587	7 704	3 357	44%
Non affecté	4 727	7 422	-	0%
TOTAL	673 993	673 993	308 791	46%

10. Le tableau 3 indique les résultats préliminaires pour 2014 par union (unions financées par des contributions, Union du PCT, Union de La Haye et Union de Lisbonne).

Tableau 3. Résultats en 2014 par union (non vérifiés)

(en milliers de francs suisses)

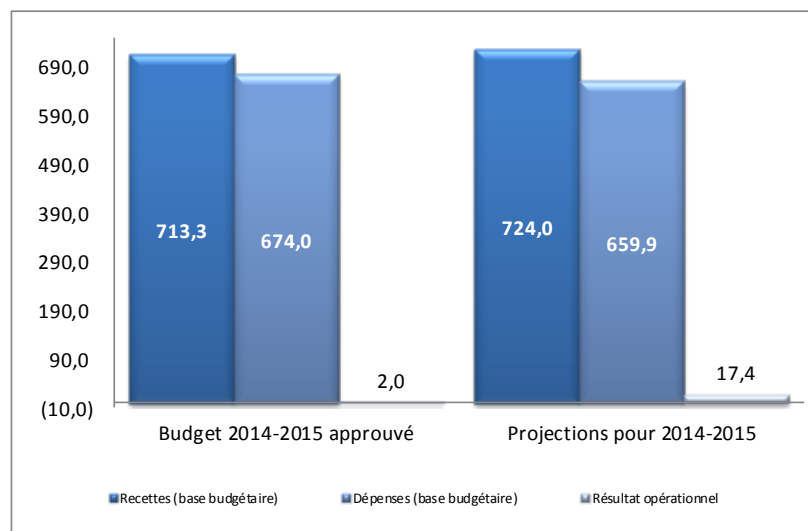
À la fin de décembre 2014

	Unions financées par des contributions	Union du PCT	Union de Madrid	Union de La Haye	Union de Lisbonne	Total
Recettes	18 507	297 958	57 554	3 925	752	378 696
Ajustements IPSAS apportés aux recettes	310	(16 640)	(269)	2	12	(16 585)
RECETTES après ajustements IPSAS	18 817	281 318	57 285	3 927	764	362 111
DÉPENSES	16 794	232 108	52 750	6 377	762	308 791
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	546	7 553	1 928	207	25	10 259
DÉPENSES après ajustements IPSAS	17 340	239 661	54 678	6 584	787	319 050
Résultat opérationnel	1 477	41 657	2 607	(2 657)	(23)	43 061
Dépenses prélevées sur les réserves						
Dépenses prélevées sur les réserves	(3 768)	(23 412)	(7 245)	(766)	(33)	(35 224)
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses prélevées sur les réserves	3 548	20 940	4 593	28	28	29 137
Dépenses prélevées sur les réserves après ajustements IPSAS	(220)	(2 472)	(2 652)	(738)	(5)	(6 087)
Résultat global	1 257	39 185	(45)	(3 395)	(28)	36 974

Note : Le présent tableau a été établi conformément à la méthode de répartition des recettes et des dépenses par union figurant à l'annexe III du document relatif au programme et budget pour l'exercice 2014-2015.

11. Le tableau 4 présente des projections pour l'exercice biennal 2014-2015 compte tenu des résultats financiers concernant l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

Tableau 4. Projections financières pour 2014-2015					
<i>(en millions de francs suisses)</i>					
À la fin de décembre 2014					
	Budget 2014-2015 approuvé	Projections pour 2014-2015			Projection en % du budget
		Montant effectif pour 2014	Montant prévu pour 2015	Total	
1. Recettes (base budgétaire)	713,3	378,7	345,3	724,0	102%
2. Dépenses (base budgétaire)	674,0	308,8	351,1	659,9	98%
3. Résultats (base budgétaire)	39,3	69,9	(5,8)	64,1	163%
4. Ajustements IPSAS au budget ordinaire	(37,3)	(26,8)	(19,9)	(46,7)	
5. Résultat opérationnel	2,0	43,1	(25,7)	17,4	
6. Dépenses prélevées sur les réserves		(35,2)	(10,3)	(45,5)	
7. Ajustements IPSAS aux dépenses prélevées sur les réserves		29,1	8,1	37,3	
8. RÉSULTAT GLOBAL		37,0	(27,8)	9,2	



[Fin du document]